

Mons, le 20 mars 2026

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 24 mars 2026 :

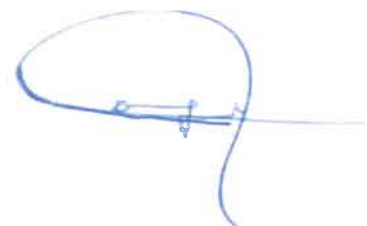
Séance publique

QUESTIONS ORALES D'ACTUALITE

- 1.3. Lutte contre la prolifération du frelon asiatique dans la Province de Hainaut.-
Question orale d'actualité de Mme la Conseillère Anne-Françoise SIMONS-
PEERSMAN.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**La Présidente du Conseil provincial
Manon MOGENET**



Conseil provincial du Hainaut du 24 mars 2026

Question Orale d'Actualité
d'Anne-Françoise SIMONS-PEERSMAN, Conseillère provinciale MR

Sujet : Lutte contre la prolifération du frelon asiatique dans la Province de Hainaut

Monsieur le Gouverneur,
Madame la Présidente,
Madame et Messieurs les Députés provinciaux,
Chers Collègues,

Le 6 mars dernier, la Ministre wallonne de la Nature, Anne-Catherine Dalcq, annonçait le lancement d'un plan d'actions coordonné visant à renforcer la lutte contre le frelon asiatique à l'échelle de la Wallonie. Ce plan vise notamment à mieux coordonner les initiatives menées par les différents niveaux de pouvoir (provinces, communes, collectivités locales et acteurs de terrain) afin d'améliorer l'efficacité des actions de lutte.

La prolifération du frelon asiatique constitue en effet une menace croissante, tant pour la biodiversité que pour l'apiculture et, dans certains cas, pour la sécurité des citoyens. Notre territoire provincial est lui aussi concerné par cette expansion, qui mobilise déjà de nombreux services et acteurs locaux.

Dans ce contexte, il apparaît essentiel de clarifier le rôle et les actions que la Province de Hainaut entend mener dans le cadre de ce nouveau plan régional.

Madame la Députée provinciale, pouvez-vous nous indiquer :

- Comment la Province de Hainaut entend s'inscrire dans ce nouveau plan wallon de lutte contre le frelon asiatique ?
- Quelles actions concrètes sont prévues ou renforcées par la Province (soutien aux communes, coordination, information du public, soutien aux apiculteurs, etc.) ?
- Et si des moyens supplémentaires sont envisagés afin de faire face à l'augmentation attendue des signalements et des nids sur notre territoire ?

Je vous remercie déjà des réponses précises que vous voudrez bien apporter à mes questions.